

1978

AUTUN (71)

"Les Cités"

14 rue de la Croix-Verte

A. REBOURG

SAUVETAGE N° 20

E
N
re
ve
III
re
DT

**Circonscription des Antiquités Historiques de
Bourgogne**

**CHANTIER DE SAUVETAGE
DU SITE GALLO-ROMAIN
DES "CITES".**

**Parcelles cadastrales AE I66, AE242, AE 245.
I4, rue de la Croix-Verte
71400 AUTUN.**

RAPPORT DE FOUILLES 1978

**Présenté par : Alain REBOURG, responsable du chantier
Michel BERNARD**

Ont participé aux recherches:

**Jean François BARBAUD (Lyon), Régis BERNARD (Autun), Odile
BOUCHARD (Beaune), Hubert BOURSIER (Autun), Stéphane BRUGERE
(Autun), François COMBAL (Fontenay-sous-Bois), Leslie DUNTON
(U.S.A.), Bernard FAYET (Autun), Pierre HAMADA (Autun), Geor
HARM (Paris), Bernard et Henri HOURS (Lyon), Olivier et Herv
JARRY (Chalon-sur-Saône), Jean-Noël MANTHE (Paris), Didier
MARANSKI (Autun), Jean-François MEMIER (Paris), Christine MII
(Lyon), Denis POURCHOT (Lyon), Florence REGARD (Autun), Pierr
RIFAUX (Lyon), Olivier BRAGARD (Autun) et Paulette SCHWINDT
(Autun).**

AUTUN - "LES CITES" - 1978.

FOUILLE DE SAUVETAGE.

SITUATION ET HISTOIRE DES PARCELLES :

Les parcelles AE 242-245 (M. Bernard) et AE I66 (Ville d'Autun) sont situées au coeur du quartier dit "Les Cités", où se trouveraient, d'après les premiers historiens d'Autun (cf notamment: Edme THOMAS : Histoire de l'Antique Cité d'Autun) les vestiges antiques les mieux conservés.

Un decumanus secondaire traverse ces parcelles (d'après la planche XVII du recueil de ROIDOT-DELEAGE; vérifié lors de la construction de ma maison de M. Salfati en novembre 1978), et conduit à l'Est vers l'amphithéâtre. Au Sud, un quartier d'habitations a été repéré en février 1978, lors du réaménagement de la Promenade des Marbres. A l'Ouest, de riches demeures ont été reconnues lors des travaux de fondation des H.L.M. de la Croix-Verte.

La zone fouillée fait partie de l'îlot I26 du plan théorique de la ville antique par Roidot-Deléage.

Si la parcelle AE 242-245 nous a révélé des vestiges intéressants --ce que laissaient présager les découvertes fortuites de Michel Bernard (cf rapport 1976: Vestiges gallo-romains dans la jardin de M. Bernard)--en revanche les murs situés dans la parcelle AE I66 ont été systématiquement démontés à une époque assez récente (vaisselle moderne et monnaies du XXe siècle). D'après certains Autunois, des fouilles sauvages auraient été effectuées à cet endroit dans les années trente.

Le plan d'ensemble N°2 met en rapport les vestiges reconnus lors des fouilles du XIXe siècle (d'après des relevés inédits conservés dans les archives de la Société Eduenne) et les découvertes des dernières années (1976-1978).

ETAT DES RECHERCHES :

L'exiguité de la fouille ne permet pas d'avoir une vue d'ensemble de l'habitation.

La partie fouillée comprend une cour avec puits, bordée au nord d'une pièce à hypocauste, à l'est d'une pièce avec cheminée, et à l'ouest d'une pièce au sol bétonné, coupée par une tranchée de drainage moderne déjà rencontrée en 1976.

On peut affirmer avec suffisamment de preuves que c'est là l'état des lieux dans la deuxième moitié du III^e siècle à l'époque de la destruction d'Autun par Victorinus et ses Bataves. Nous ne connaissons les couches antérieures que par un sondage profond dans les carrés DI et D2, où le sol vierge a été atteint (cf plan N° 3 montrant le carroyage par rapport aux constructions et aux vestiges découverts en 1976-77). Mais l'on remarque une fois de plus, à Autun, que les constructions successives ne se superposent pas; on se contentait, au moins pour les trois premiers siècles de remaniements sur des murs et des sols déjà existant.

I) LA COUR :

Bien que le mur Est n'apparaisse qu'en négatif, et que le mur Sud ne soit pas forcément le massif de pierres sèches trouvé en bordure de fouille, qui contraste avec les deux autres murs soigneusement maçonnés (Nord et Ouest cette cour semble avoir les dimensions suivantes: 3,40 m d'Est en Ouest sur 4,90 m du Nord au Sud. Comme le mur Sud n'apparaît que dans la coupe, il est possible que ces pierres sèches ne soient qu'un muret divisant la cour qui aurait alors une plus grande longueur; mais la fouille ne peut pas s'étendre dans cette direction.

Cette cour a pour sol un cailloutis en petites pierres de grès vert-gris, très fragile, auquel se trouvent mêlés des fragments de schiste et de tuiles. On compte trois recharges successives de grès sur une épaisseur variant de quinze à vingt-cinq centimètres. Quelques tessons de céramique, écrasés ou roulés, et des fragments d'os jonchent le sol de cette cour. Quatorze petits bronzes, frappés en Gaule, des empereurs Tetricus, Victorinus et Claude II le Gothique, trouvés éparpillés sur le sol de cette cour, surtout dans les carrés CI, C2, confirment cette datation du milieu de la seconde moitié du troisième siècle.

Un puits, de quatre-vingt-cinq centimètres de diamètre intérieur, en pierres plates assez irrégulières, comblé actuellement de terre et de grosses pierres, vient s'appuyer contre le mur Nord. Ce mur est renforcé à cet endroit par un arc de décharge, formé de claveaux de grès de huit centimètres d'épaisseur environ et de briques de quatre à cinq centimètres, portant toutes sur la tranche un V tracé dans l'argile encore fraîche.

L'intérêt technique de cet ensemble est grand. En effet, le raccord entre le mur et le puits sur lequel il est venu s'appuyer est composé d'un petit appareil en petits moellons, bien maçonné (alors que le mur est en pierres sèches). Le tout est ainsi d'une grande solidité. Ce mur Nord, de soixante centimètres de large, bien conservé dans la parcelle AE 242 est entièrement détruit dans le terrain voisin (AE I66).

Une grosse masse d'argile verdâtre d'une vingtaine de centimètre d'épaisseur, est posée à même le sol de la cour, près de ce puits, dans le carré B2 principalement, et couvre et couvre une surface d'environ un mètre carré et demi. Il semble bien, mais seule la fouille du puits pourrait venir le confirmer, qu'il s'agit là du dernier curage du puits, déposé à proximité.

Lorsqu'on démonte le sol de grès de la cour, apparaît une couche de terre assez jaune, avec de grosses pierres, ainsi que les tranchées de fondation des murs, en terre sa bleuse, de couleur beaucoup plus claire. Ces tranchées ont révélé un matériel très abondant de la seconde moitié du premier siècle et du début du deuxième siècle. De nombreuses plaquettes de marbre de différentes couleurs proviennent sans doute d'un opus sectile détruit ou bien de plaquages de murs. Deux monnaies de l'empereur Claude ont été découvertes dans ces tranchées. Parmi les grosses pierres (grès dur et granite) qui apparaissent après le démontage du sol de la cour, on note un fragment de fût de colonne, en très mauvais état, percé d'un trou carré au centre.

2) L'HYPOCAUSTE (carré B 5) :

Il s'agissait avant tout de vérifier, par un sondage, si l'hypocauste découvert par Michel Bernard en 1976 et 1977 continuait dans ce carré (B 5). Nous avons trouvé la même structure que dans la zone précédemment fouillée, ainsi qu'un petit mur de séparation, de vingt cinq centimètres de largeur, composé exclusivement de mortier; cette séparation est posée à même le béton du fond de l'hypocauste et se trouve pratiquement arasé (élévation la plus grande: vingt-cinq à trente centimètres). Seules subsistent les bases des pilettes, en briques de forme carrée (alors que contre le mur découvert par Michel Bernard, les briques étaient de forme ronde. On aurait ainsi un système de pilettes "mixtes", ce qui a d'ailleurs déjà été rencontré dans d'autres sites d'Autun. La suspensura n'est absolument plus en place; on trouve des morceaux de béton fort épais (quinze centimètres) et de briques dans l'effondrement de l'hypocauste. De très nombreuses tubulures, souvent aisément recollables montrent l'existence de conduits de chaleur. De gros fragments d'enduit blanc et rouge, proviennent des murs de cette pièce à hypocauste;

Michel Bernard en avait d'ailleurs trouvé de gros fragments en place, sur le mur à l'arc de décharge en 1976. A noter parmi les éboulis de l'hypocauste des fragments de céramique à couverte métallescente et décorés à la barbotine blanche, de belle qualité, et de très nombreux ossements de bovidés.

Après vérifications, le niveau des sols de ces pièces dotées d'un système de chauffage par hypocauste correspond au niveau de la cour. On peut donc affirmer que ces pièces sont contemporaines, ce qui se trouve confirmé par les découvertes de mobilier. Malheureusement, un trou datant d'une époque récente, interrompt le mur de séparation de la cour et de l'hypocauste, en descendant jusqu'à près de deux mètres de profondeur.

3) CHEMINEE (carrés D 2 et D 3) :

Cette zone se trouve assez bouleversée par les travaux de jardinage ou par des fouilles antérieures (la terre arable descend plus bas qu'ailleurs), d'autant plus que les vestiges se trouvent à une faible profondeur dans la parcelle AE I66.

Cette pièce à cheminée, dégagée sur une très faible surface, du fait de l'implantation de la fouille, est séparée de la cour décrite plus haut par un mur entièrement démonté, qui n'apparaît ainsi plus qu'en "négatif". Ce mur devait sans doute avoir la même largeur que le mur qui se trouve dans la partie opposée de la cour (quarante-cinq à cinquante centimètres), comme la laisse supposer la tranchée, remplie de terre noire de jardin, qui subsiste après la démolition totale du mur, jusque dans ses fondations.

Le sol qui correspondait à cette pièce à cheminée a pu être retrouvé dans l'angle sud. Il s'agit d'un béton assez dur, avec inclusions de briques. Il s'est considérablement affaissé et plonge très nettement en direction de la cheminée, ce qui est peut-être dû au poids de cette dernière.

La cheminée proprement dite, dont il ne reste que la base, occupe une surface de quatre-vingts centimètres sur cinquante-quatre centimètres. La base est formée de quatre tegulae, retournées, d'environ quarante centimètres sur vingt-cinq. Deux autres tegulae, de même dimensions, également posées à plat sur le sol ont été retrouvées dans la carré D 3. Il pourrait s'agir de la continuation de la cheminée, ou plus vraisemblablement de deux tuiles du corps de cette construction tombées à plat (elles sont fendues).

La base de cette cheminée n'était pas couverte de cendres ou de traces rappelant un feu, mais la fouille des abords de ces quatre tuiles, et un sondage en dessous a livré un abondant matériel céramique et osseux, dans une couche de terre cendreuse, de couleur gris-noir, et très grasse. Quelques scories, qu'il reste à analyser, peuvent faire penser à une activité artisanale; dans ce cas, nous n'aurions peut-être pas à faire à une cheminée (nom donné à ce type de construction lorsque nous avons rencontré deux modèles identiques dans la fouille des Ateliers d'Art) mais à un foyer, dans une petite pièce attenante à la cour, et servant à un petit artisanat domestique.

4) PIÈCE A L'OUEST DE LA COUR (carré AI):

Grâce aux découvertes précédentes dans le jardin de Michel Bernard, nous connaissons la largeur de cette

pièce qui est de trois mètres quarante centimètres. Malheureusement, une tranchée de drainage, déjà signalée, et remplie de débris de tuiles et de pierres, coupe cette pièce dans sa longueur. Nous ne possédons ainsi qu'une très faible partie de ce qui semble être un sol de béton. Un petit massif de briques, ayant subi l'action du feu, fait également penser à une cheminée, ou à un foyer. La découverte d'un gros fragment de chenet de tradition celtique, en céramique, pourrait venir confirmer cette hypothèse.

Si nous connaissons mal cette pièce, très bouleversée, elle a pourtant fourni un matériel très intéressant. Une petite fosse, de vingt centimètres de profondeur, et d'environ trente-cinq centimètres de profondeur, creusée dans la terre jaune, au niveau A de ce carré A I, a livré de très nombreux os dont une mâchoire intacte, un anneau en bronze, une perle en pâte de verre bleue, une monnaie en bronze de Tetricus, un bouton et un fragment de plaquette dans le même métal (cette petite fosse est appelée AI A BIS). D'autre part, au niveau C du même carré, de gros fragments de bois taillé brûlé et une partie de petite vis en bois brûlé également se révèlent du plus haut intérêt.

LE MOBILIER ARCHEOLOGIQUE.

La fouille a livré un abondant matériel, surtout céramique. Si la cour elle-même ne contient que des débris très roulés de moindre intérêt --excepté un lot de monnaies--en revanche le sondage profond et les tranchées de fondation des murs ont fourni la plus importante partie du mobilier archéologique.

I) LA CERAMIQUE.

Ce sont le sondage en D I-D 2 et la fouille de la cheminée qui ont livré les céramiques les plus intéressantes, en ensembles assez homogènes: formes parfois complètes de vases du milieu du Ier siècle p.C, qui montrent encore de fortes influences des traditions pré-romaines (dolia, vases gris, gobelets à paroi fine, terra nigra)

La céramique sigillée est représentée par de nombreuses formes de céramique lisse des ateliers de La Graufesenque et du Centre: Drag. 18/31, 35-36, 27, 33, 22-23 Ritterling. 8. Dans ce domaine rien de bien différent de ce que l'on trouve habituellement sur les autres sites autunois. Les tessons décorés sont peu nombreux et appartiennent exclusivement aux formes 29 et 37. On note deux estampilles de PASSIENVS (graphie PASSEN) de La Graufesenque (55-80) au niveau C, carrés D I et D 2.

Une fois de plus il est permis de vérifier que l'Atelier de Mortillon-Coulanges était le grand importateur de pelves-mortiers à Autun, grâce à une estampille double d'AVGVRLNVS (inv. 78.2.40)

Un fragment d'oscillum en terre blanche, d'un type déjà connu représente un buste de personnage féminin qui est probablement Diane.

Les influences pré-romaines se retrouvent dans un morceau de chenet décoré d'incision (carré A I, niv. E-C)

Les lampes à paroi fine, bec triangulaire et volutes sont bien représentées dans les tranchées de fondation des murs. On notera un médaillon avec un décor érotique qui semble inédit.

Quelques tessons de céramique d'Argonne ont été trouvés au niveau A (carré D3)

Les types de céramique fine courants: céramique à couverte métallescente (notamment dans l'hypocauste B5), céramique sablée, céramique à couverte blanche ne font pas défaut, dans tous les carrés. Un tesson de céramique estampée grise a été trouvé dans le carré B 3, niveau C.

Fragments d'assiettes peintes en A I, niveau C; D2, niv. B; B 3, niv. B, A 2, niv. E, et C2, niveau A.

2) LA VERRERIE.

Elle est relativement peu abondante: quelques fragments de vases en pâte translucide bleue ou verte (dont un col entier de bouteille), quelques perles de collier en pâte de verre, et des tessons de verre blanc opaque parfois décorés d'excisions.

3) LES MONNAIES.

Nous donnons l'inventaire de toutes les monnaies découvertes sur ce site depuis 1976. Elles sont au nombre de trente et une.

1976 : 10 monnaies

- | | |
|--------------------|--------------------------------|
| -zone A est centre | : Sesterce de Postume |
| -zone A ouest | : Sesterce de Antonin le Pieux |
| | : Monnaie de Volusianus (?) |
| | : Antoninien de Gallien |
| | : Antoninien de Victorinus. |

- zône A sur le mur: illisible
- zône B entre les deux couches : As d'Auguste
- zône C : quinaire de Faustina Senior (?)
: illisible.
- zône D : antoninien de Tetricus.

1977: 3 monnaies.

- zône E : -antoninien. Tetricus Ier avers: IMP VIVS
TETRICVS C AVG
-as. Postume.
avers: IMP CM CAS LAT POSTVIVS PF AVG
revers: LAETITIA AVG.
-Tetricus. avers: CP E TETRICVS CAES
revers: PIETAS AVGVSTOR (sacrific

1978 : 18 monnaies.

B3 B 86/100/-20 Potin des Aedui. type BN 5275.
(La Tour pl. XVI. à gauche de la quatrième rangée) Poids: 5,03 g.
Particularité accidentelle: excroissance centrale sur la face à l'aigle.
(Identification Colbert de Beaulieu)

AI A 75/105/0 Antoninien. Tetricus Ier.
avers: IMP TETRICVS PF AVG
revers: VIRTVS AVGG (Victoire tenant une lance)

AI A 65/20/-5 Petit bronze. Tetricus.

AI C 144/171/-25 Petit bronze. Non identifié.

A2 tranchée 70/113/-100 Quadrans de Claude.
avers: TI. CLAVDIVS CAESAR. AVG.
revers: PON. M. TR. P. IMP. COS. DES. IT. SC.

B3 A	28/50/-10	Petit bronze non identifié.
CI A	140/185/0	Petit bronze.Tetricus.
CI A	20/120/+10	Petit bronze.
CI A	85/90/+5	Petit bronze.Tetricus.
CI A	185/14/-5	Petit bronze.Claude II.
CI C	35/108/-30	As.Claude. <u>avers</u> :TI.CLAVDIVS.CAESAR.AVG.PM. P.IMP. <u>revers</u> :CERES AVGVSTA S C (Cérès assise).
C2 A	35/24/-5	Petit bronze.
C2 A	50/130/+5	Petit bronze.Victorinus.
C2 A	29/08/-5	Petit bronze.Tetricus.
C2 B	66/175/-15	Petit bronze.Victorinus.
C2 E	90/170/-75	Non identifiée.
DI A	37/180/0	Petit bronze.
DI B	60/49/-25	Petit bronze.Claude II.

(Les identifications sont de M.Valli.Couhard.71400 AUTUN)

4)INSTRUMENTUM de bronze et de fer

Outre de nombreux clous de fer de toutes dimensions et des objets très oxydés que l'on n'arrive pas à identifier même après nettoyage,on note:

A4 terre arable	Clef en fer.
BI A 155/110/-5	Anneau en bronze.
AI A 70/25/-5	Bouton en bronze.

AI	52/25/-10	Plaque de bronze.
B3	43/65/-10	Epingle en bronze.
BI	55/190/-5	Charnière en fer.
B3	180/180/-10	Clou en bronze.
B3	70/60/-10	Epingle en bronze.
B2	196/17/90 (puits)	Anneau en bronze.
D3	150/158/-20	Bouton en bronze.
BI	40/150/-35	Ressort et ardillon de fibule.
C2	05/60/-80	Manche en bronze percé d'un trou à l'extrémité supérieure
B3	120:104/-43	fragment d'objet en bronze aplati
D2	112/160/-51	Couvercle de petite boîte en bronz

5) OS TAILLE

C2	50/165/+5	Jeton en os. Diamètre: 18 mm.
C2	55/185/-75	Pointe d'épingle en os.
C2	180/50/-80	Jeton en os. Diamètre: 19 mm.

6) BOIS.

Il n'est parvenu à nous que brûlé. Dans presque tous les carrés on rencontre de nombreux fragments de charbon de bois qui ont parfois bien conservé leur forme initiale.

On remarquera surtout(carré AI C, I90/I80/-25), un fragment très bien conservé de ce qui semble être une vis. Sa longueur est de 15 mm. La spirale qui entoure la tige ne ~~paraît~~ pas laisser de doute sur la nature de l'objet; d'autre part, nous sommes assurés de la qualité du travail du fouilleur qui se trouvait dans ce carré. On s'étonnera pourtant de la présence d'un tel objet à l'époque gallo-romaine; on sait que de grosses vis étaient employées par les Romains pour les pressoirs à v. à huile et dans les ateliers de foulon(en latin, vis se d. cochlea), mais la petite vis de la taille de celle découverte sur cette fouille ne peut devenir d'usage courant que si l'on sait la fabriquer en série, pour permettre l'utilisation avec des écrous..

7) FAUNE.

L'étude est en cours par M. Gautherin, professeur agrégé de Sciences naturelles au Lycée d'Autun, et par M. Arnoux, vétérinaire à Autun. Les os représentent une partie parfois importantes des découvertes dans la cour et dans l'hypocauste(carré B5).

Une dent humaine, trouvée en B3 B a été identifiée par le Docteur Rifaux, dentiste à Lyon, comme la deuxième molaire inférieure droite d'un sujet de sexe féminin assez jeune(13-15 ans)

8) MARBRES ET PIERRES TAILLÉES.

Les plaques de marbre et de schiste sont particulièrement abondantes dans les tranchées de fondation (en BI niveau D notamment). La provenance des marbres ou pierres assimilées est locale généralement mais l'on rencontre aussi des variétés qui ont pu être importées du Sud de la Gaule. L'étude est en cours par A. Rebourg, aidé de Monsieur Pacaud, conservateur du Muséum d'Histoire Naturelle d'Autun.

9) TUILES ET ELEMENTS ARCHITECTURAUX EN TERRE CUITE.

L'abondance des tegulae, imbrices, tubuli et briques dans les fouilles gallo-romaines d'Autun, et des variantes souvent assez considérables dans les dimensions nous ont incité à commencer une étude, grâce à l'informatique, sur ces éléments.

Bernard Fayet, professeur au Lycée Bonaparte et Alain Rebourg se sont chargés de ce travail. Dans un premier ^{temps} ~~temp~~ il consiste à mettre en mémoire les dimensions de toutes les tuiles, briques et conduits de chaleur, entiers ou à l'état de fragments, par carré et par couche. Par la suite des moyennes sont effectuées pour connaître le paradigme tel type de tuile à tel niveau. On observe dès maintenant une diminution de l'épaisseur et des dimensions de la tegula entre le Ier et le IIIe siècle. La comparaison avec les mesures gauloises et romaines connues par ailleurs permettra peut-être des conclusions intéressantes. Mais il s'agit là d'un travail de très longue haleine qui ne peut porter ses fruits qu'après l'étude de nombreux sites autunois. Plusieurs milliers de dimensions ont déjà été enregistrées sur l'ordinateur du Lycée d'Autun, aimablement mis à notre disposition par Mme Guillermet, directrice.

10) MORTIERS.

Michel Bernard, du Laboratoire des Ponts et Chaussées d'Autun, comme il l'a déjà fait pour d'autres sites d'Autun (La Genetoye notamment), réalise des granulométries et des analyses de la teneur en chaux des mortiers de s murs de ce sauvatage. Les conclusions ne peuvent pas encore être données.

CONCLUSION

On regrettera le manque d'extension de la fouille, à la limite entre deux jardins. Cependant, seule cette partie était menacée, par les plantations d'arbres, puisque les vestiges se trouvent à une très faible profondeur. On pourra ultérieurement continuer la fouille de cette maison, jusqu'à la voie, qui passe à proximité, et cela se ferait très facilement, puisqu'il s'agit d'une grande propriété appartenant à la Ville d'Autun (louée à M. Jourdin), difficilement constructible, puisque l'accès n'est possible que par un seul portail, situé Avenue du Deuxième Dragons. Il serait intéressant de connaître les rapports entre la voie et les constructions; en effet, il ne nous a pas été donné, jusqu'à présent, d'étudier la façade d'une maison, au cours des fouilles précédemment entreprises à Autun.

On peut pourtant, par la synthèse des découvertes fortuites de 1976 et 1977, et la fouille de 1978 posséder le plan de plusieurs pièces de cette construction (cinq au moins). La présence d'une cour, structure peu rencontrée à Autun, avec son puits, apporte une contribution à l'étude de la maison autunoise.

L'absence de profonds bouleversements se révèle aussi très précieuse pour la datation. Nous sommes, semble-t-il, en présence d'une habitation qui n'a pas subi de très gros changements, si ce n'est dans la redistribution des pièces. Le début de l'occupation ne se situe pas vraiment à l'époque de la fondation d'Augustodunum, et l'abandon apparaît nettement des années 270. Bon nombre de maisons autunoises semblent avoir connu une existence de seulement deux siècles.

L'étude du mobilier archéologique est en cours et pourra peut-être nous apporter de plus amples informations. Tous les carrés, à chaque niveau ont été relevés à l'échelle 1/10. Leur mise au net permettra sans doute une meilleure compréhension des structures.

Cette fouille, pour laquelle Monsieur Vuillemot, conservateur du Musée Rolin, nous a beaucoup aidé par ses conseils et ses démarches auprès de la Municipalité, a permis à une petite équipe, composée essentiellement d'Autunois, de travailler pendant quinze jours au mois d'août. Pendant l'année scolaire, elle a donné l'occasion aux élèves de Madame Delhomme (Saint-Sacrement) et de Monsieur Coupireau (Collège Militaire), de s'initier, dans le cadre du "IO %", aux techniques de l'archéologie.

Pendant la Campagne d'été, le logement était assuré à la Maîtrise de la Cathédrale, et les repas étaient fournis par le Collège Militaire et le Foyer des Jeunes Travailleurs d'Autun.

Le mobilier archéologique et les archives de la fouille seront déposés au Musée Rolin à Autun. Les objets porteront le sigle 78-2 plus un N° d'ordre qui leur est propre (par carré et par couche, ou pour les pièces particulières, par objet).

A Autun, février 1979

Alain Rebourg.

Vue générale de la cour, prise du nord



(cliché A. Rebours)

Mur ouest de la cour et petite pièce coupée par la tranchée de drainage en A I - A 2 (vue prise du sud).



(cliché Bernard Hours)

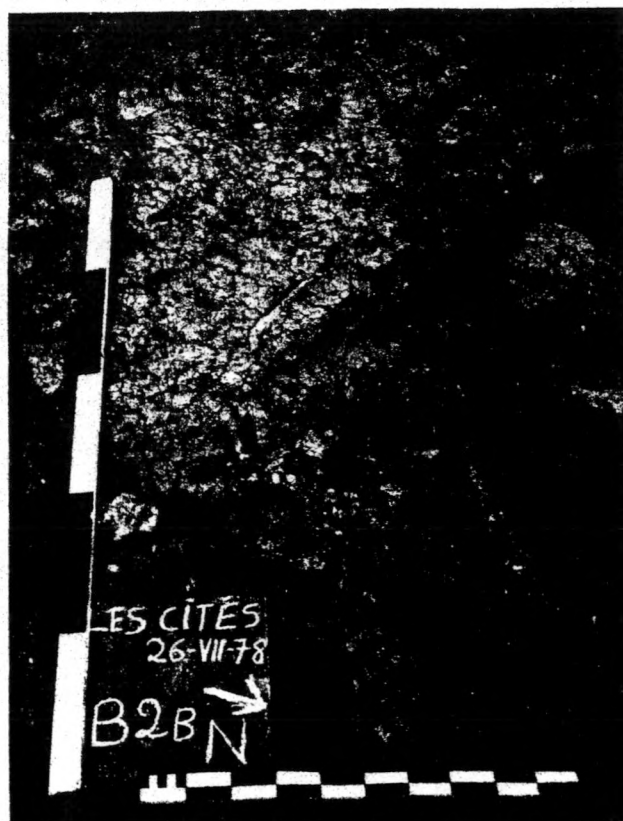
AUTUN - LES CITES - 1978.

Sol de la cour et masse d'argile provenant sans doute
du curage du puits, dans le carré B2, niveau B (vue du sud).



(cliché B.Hours)

Détail de la masse d'argile en B 2 niveau B.



(cliché B.Hours)

AUTUN - LES CITES - 1978

Arc de décharge en blocs de grès et briques, sur le mur
nord de la cour, au dessus du puits, avant dégagement compl



(cliché A.Rebourg)

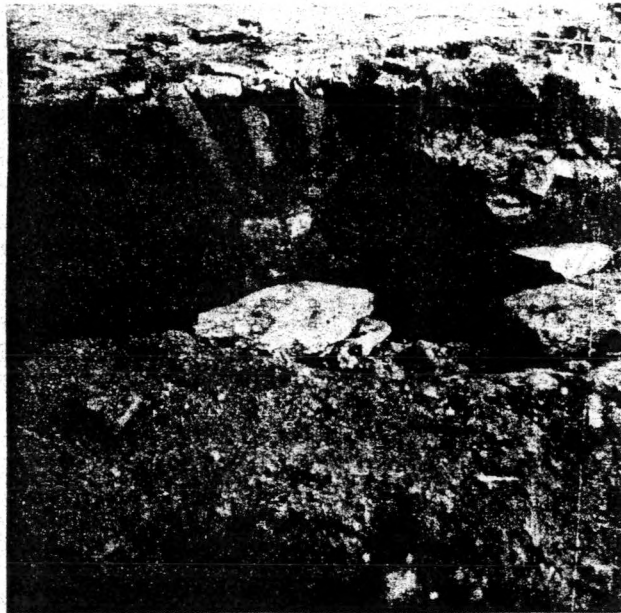
Détail de la structure horizontale du puits:
couronne de pierres et assise d'argile épousant la forme
circulaire du puits(carré B 3)



(cliché A.Rebourg)

AUTUN - LES CITES - 1978.

Puits et arc de décharge vus du sud (carré B 2)



(cliché G.Vuillemot)

Vue de l'intérieur du puits, en B 2, prise du sud-ouest
On remarquera l'arc de décharge, l'arrachement des pierres du puits à l'ouest, par une tranchée moderne, et le raccord en petit appareil, entre le puits et le mur.



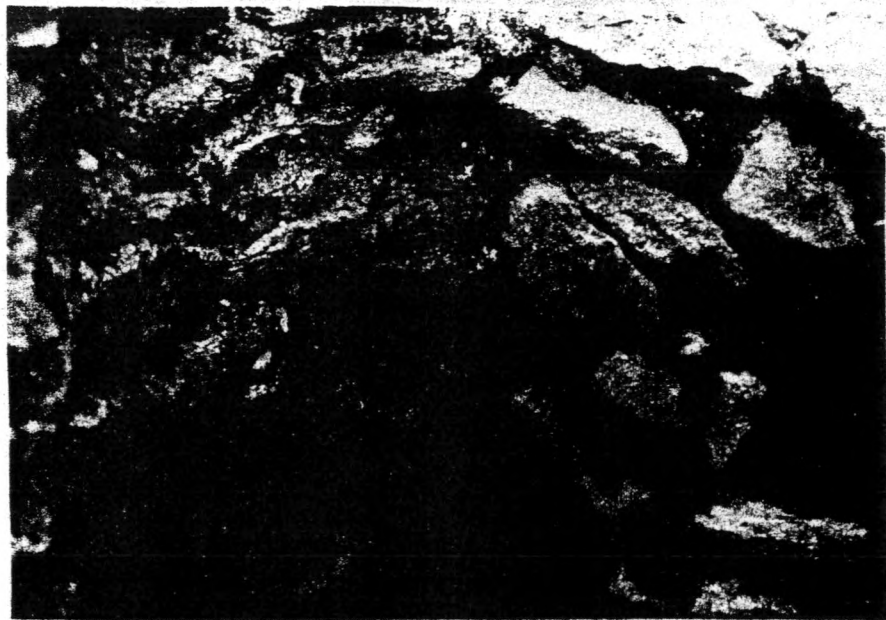
(cliché A.Rebourg)

Trou moderne interrompant le mur à l'arc de décharge
dans les carrés A 3 -B 3 (vue prise du nord-est).



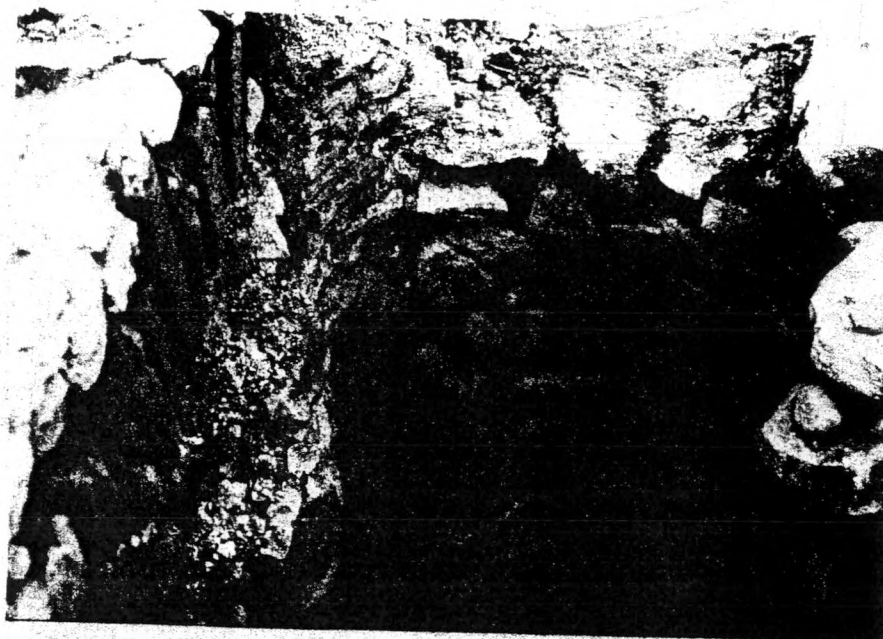
(cliché A.Rebourg)

Détail du parement intérieur du puits



(cliché A.Rebourg)

Le puits et l'arc de décharge: on voit nettement le raccord au point de contact entre le mur et le puits (photo prise de l'ouest)



(cliché Alain Rebourg)

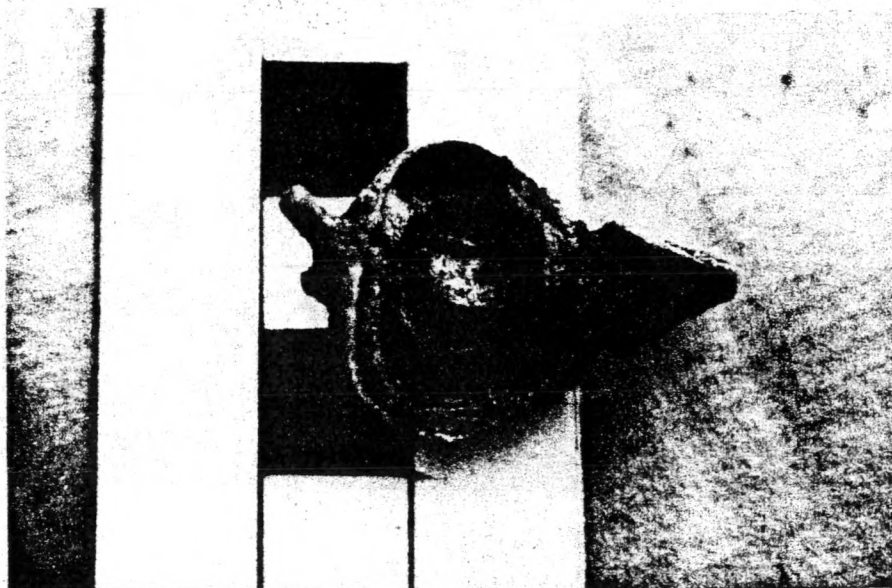
L'arc de décharge: les V apparaissent nettement sur les briques (photo prise de l'est)



(cliché Alain Rebourg)

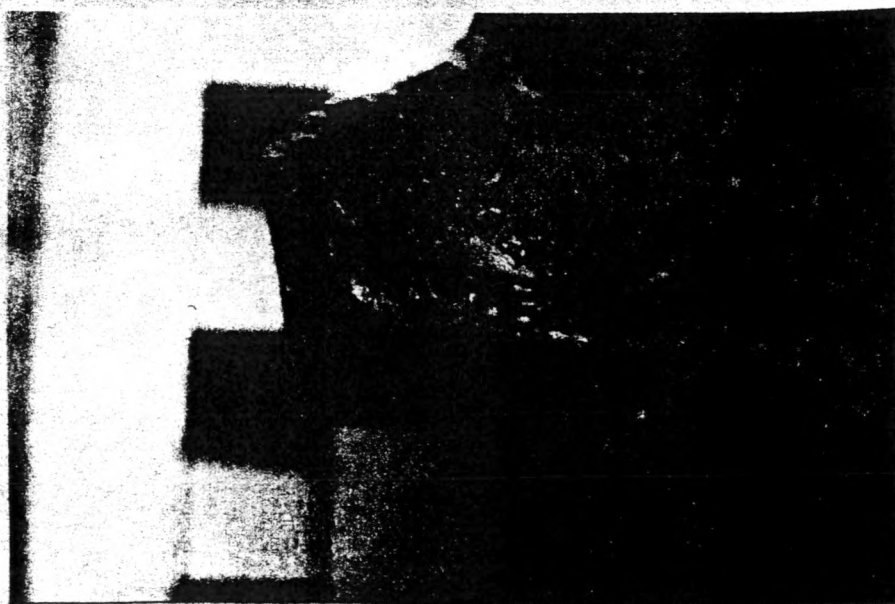
AUTUN - LES CITES - 1978.

Couvercle de petite boîte de bronze
Carré D2, niveau C .Coord:II2/I60/5I.
Inventaire Musée Rolin:78.2.4I



(cliché A.Jarry)

Estampille sur céramique sigillée:
PASSIENVS de la Graufesenque (55-80)
Carré DI, niveau C. Inventaire Musée Rolin:78.2.42



(cliché A.Jarry)

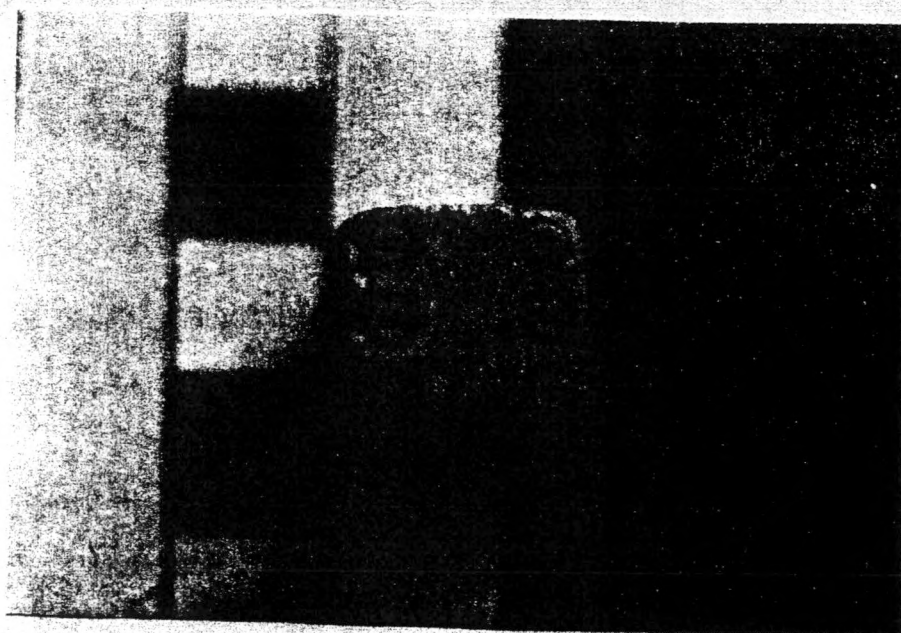
AUTUN - LES CITES - 1978.

Clef en fer: carré A4, niveau sup. Inventaire: 78.2.I.



(cliché A. Jarry)

Dé en os, trouvé dans le jardin de M. Bernard



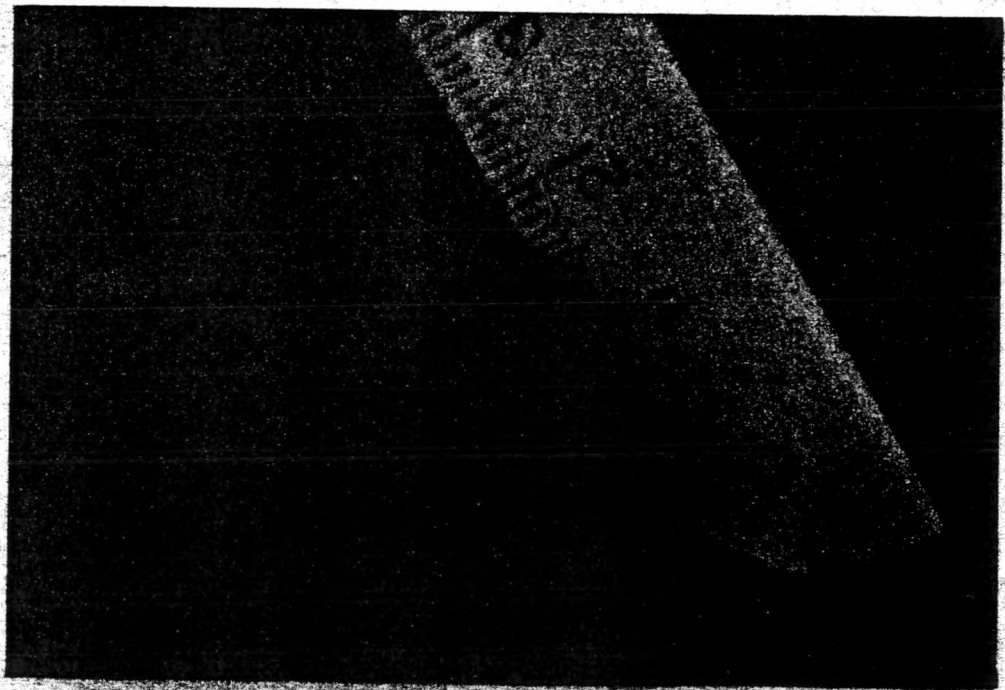
(cliché A. Jarry)

Autun - Les Cités - 1978

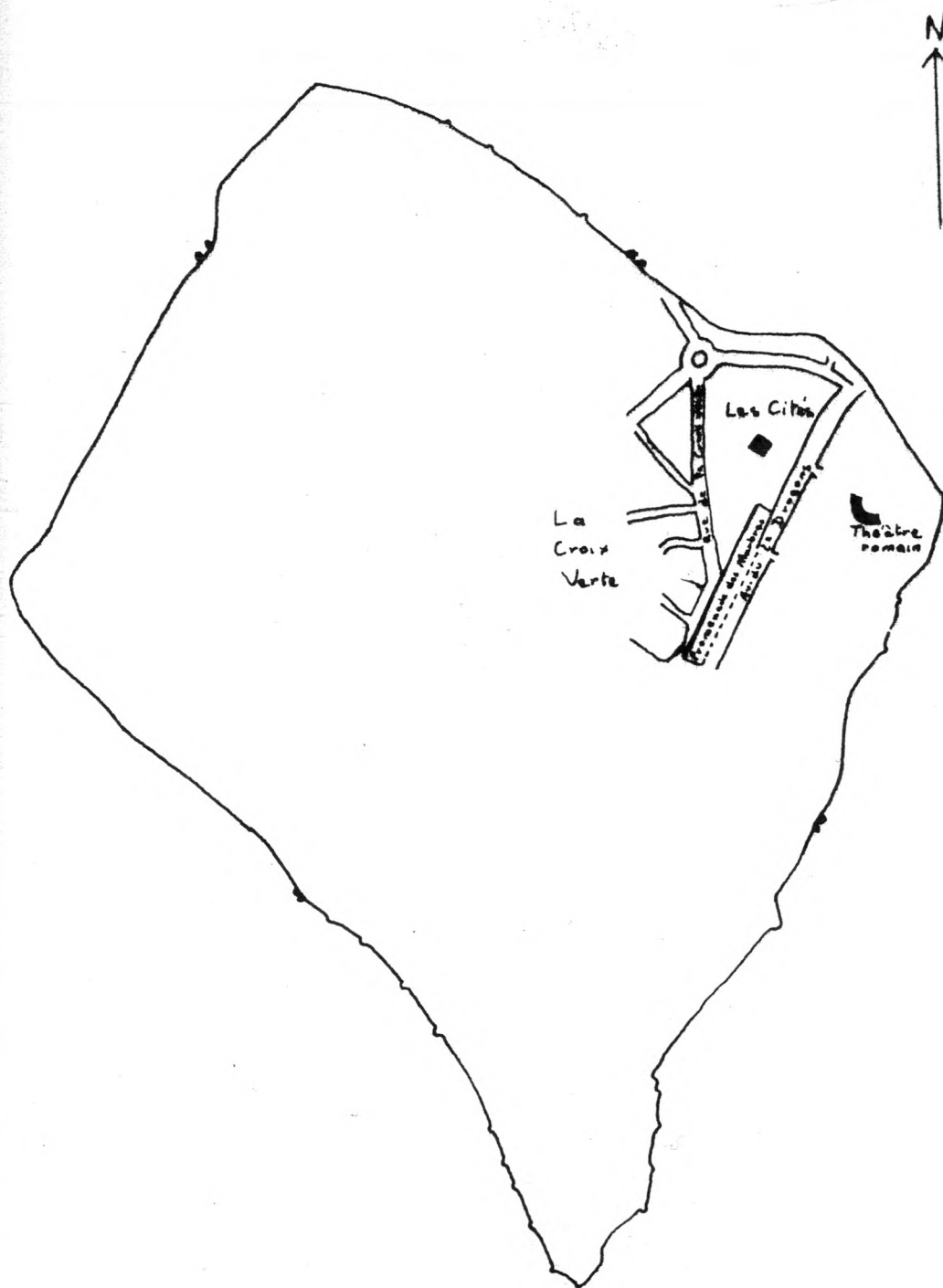
Fragment de vis en bois brûlé:

Carré AI-niveau C .Coord.190/180/625.

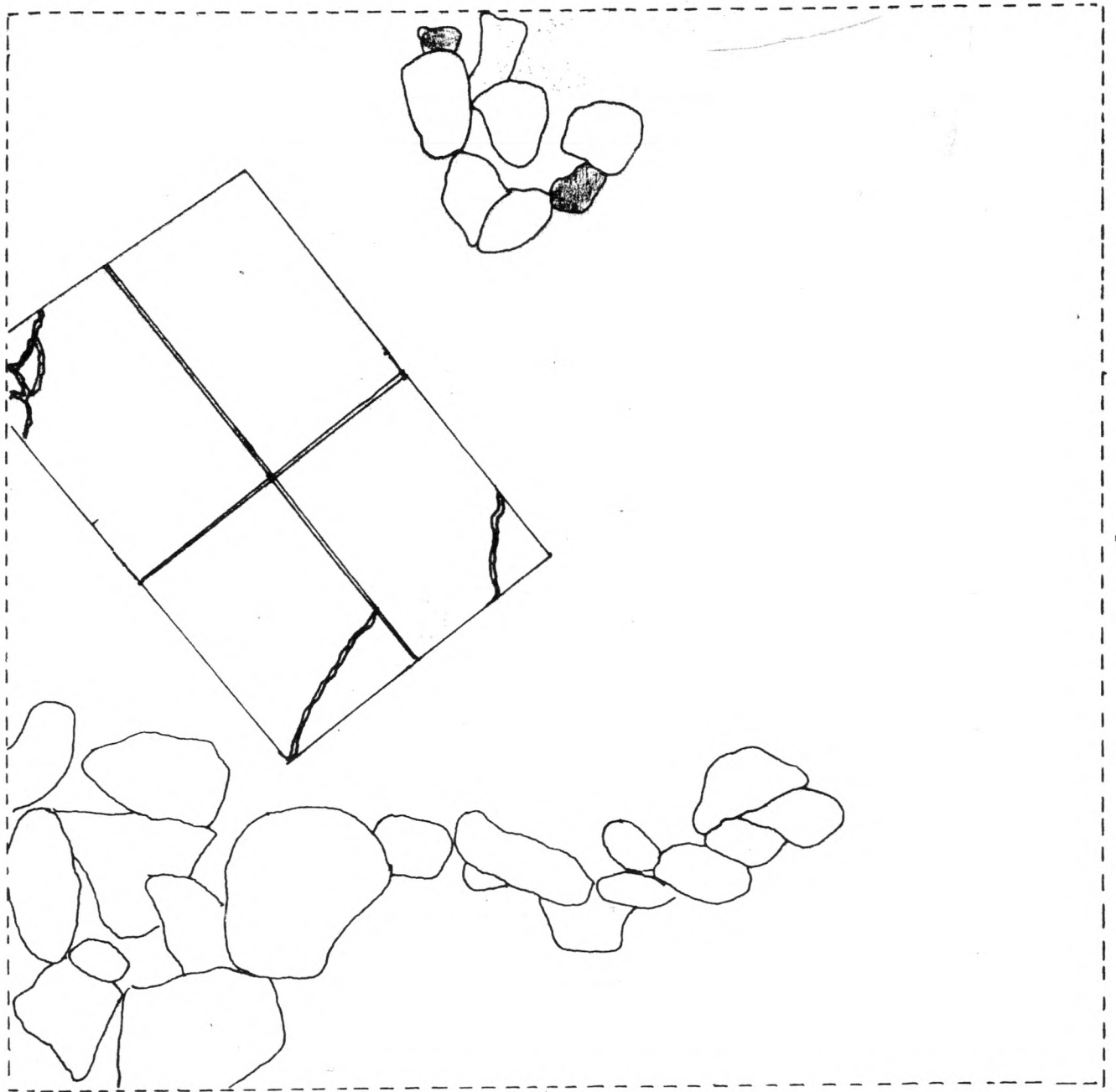
Inventaire Musée Rolin:78.2.28



(cliché A.Jarry).



situation de la fouille



d1

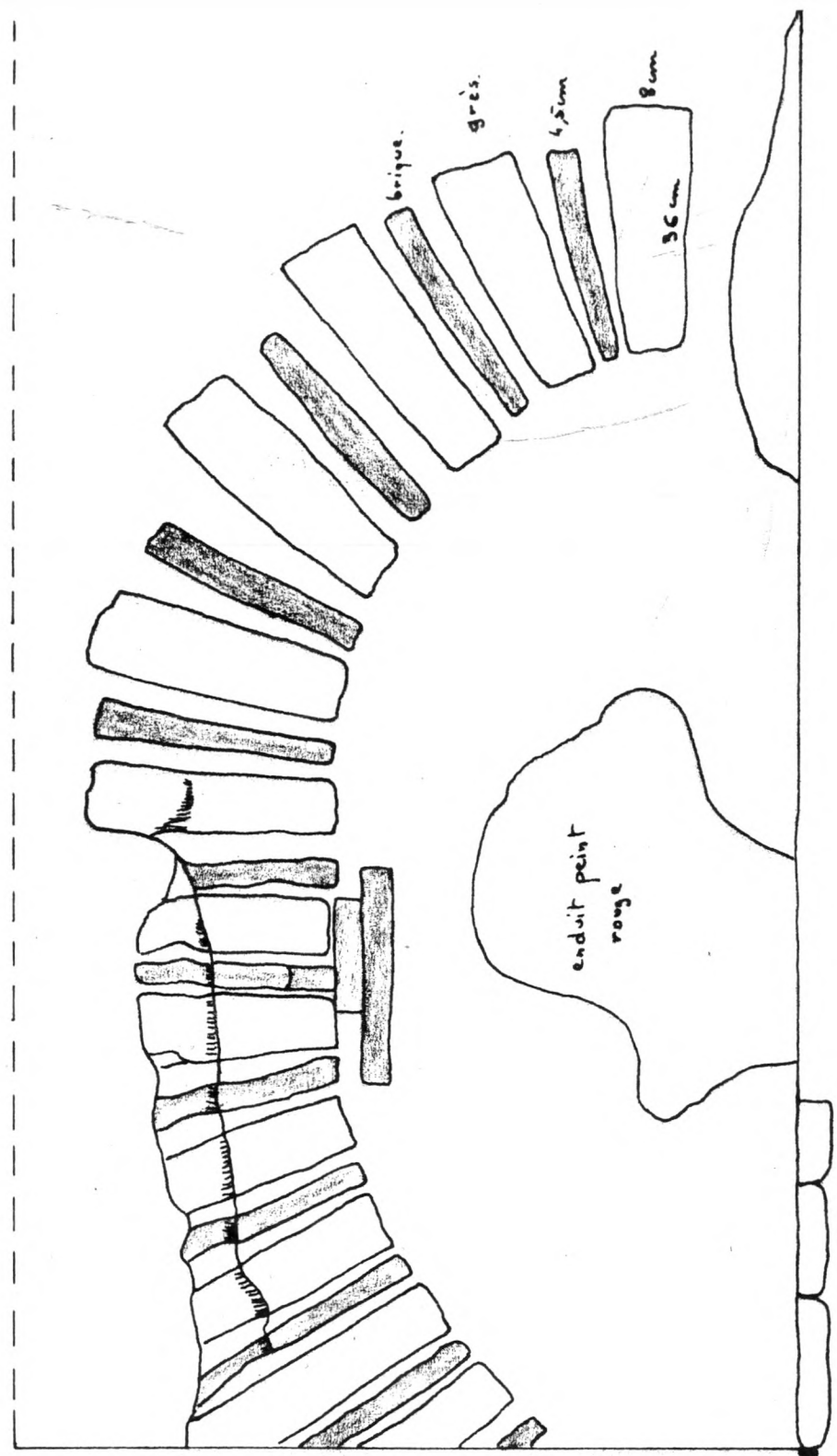
c2

N ←

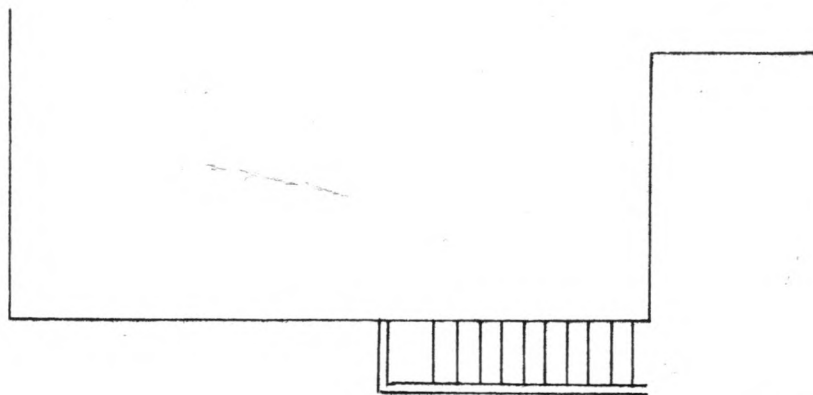
0 10 20 30 40 50 m.

cheminée -(d2)

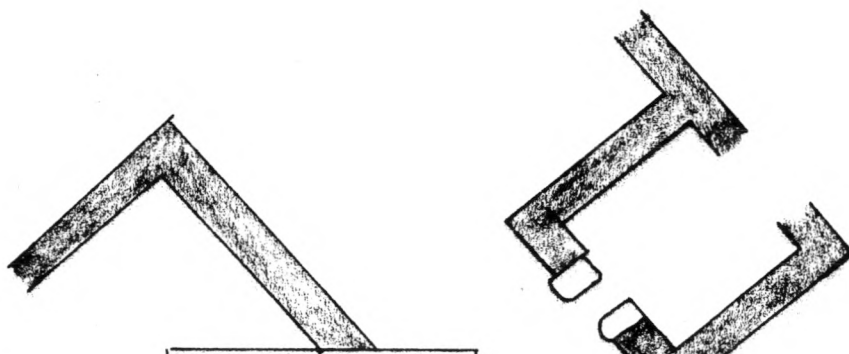
A.R.



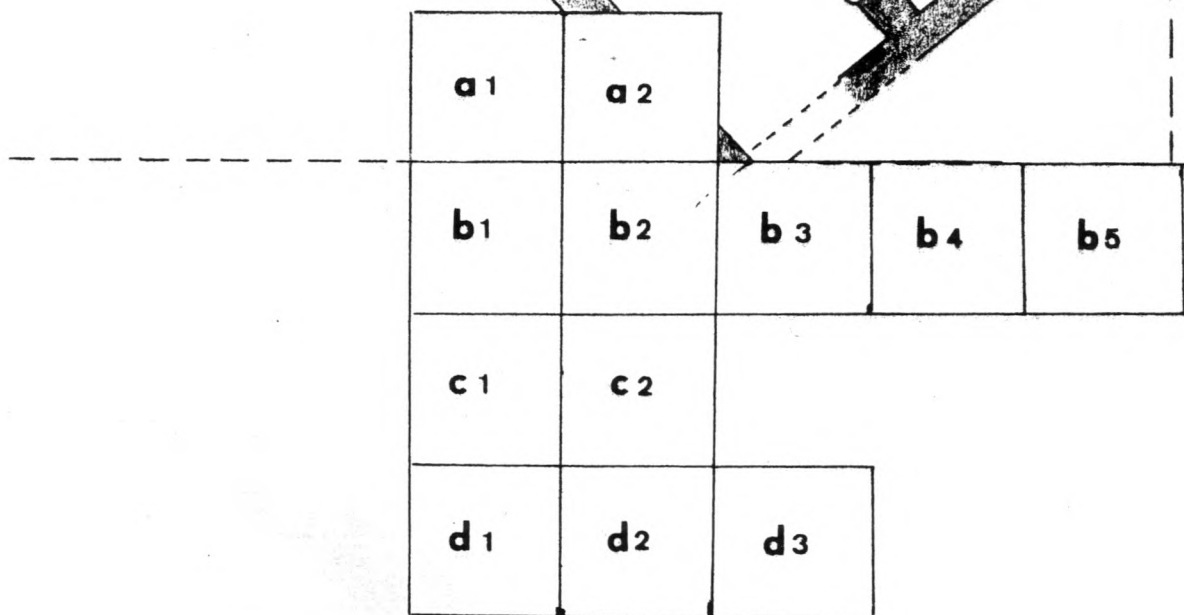
arc de décharge (vu du sud)



AE 142



AE 145



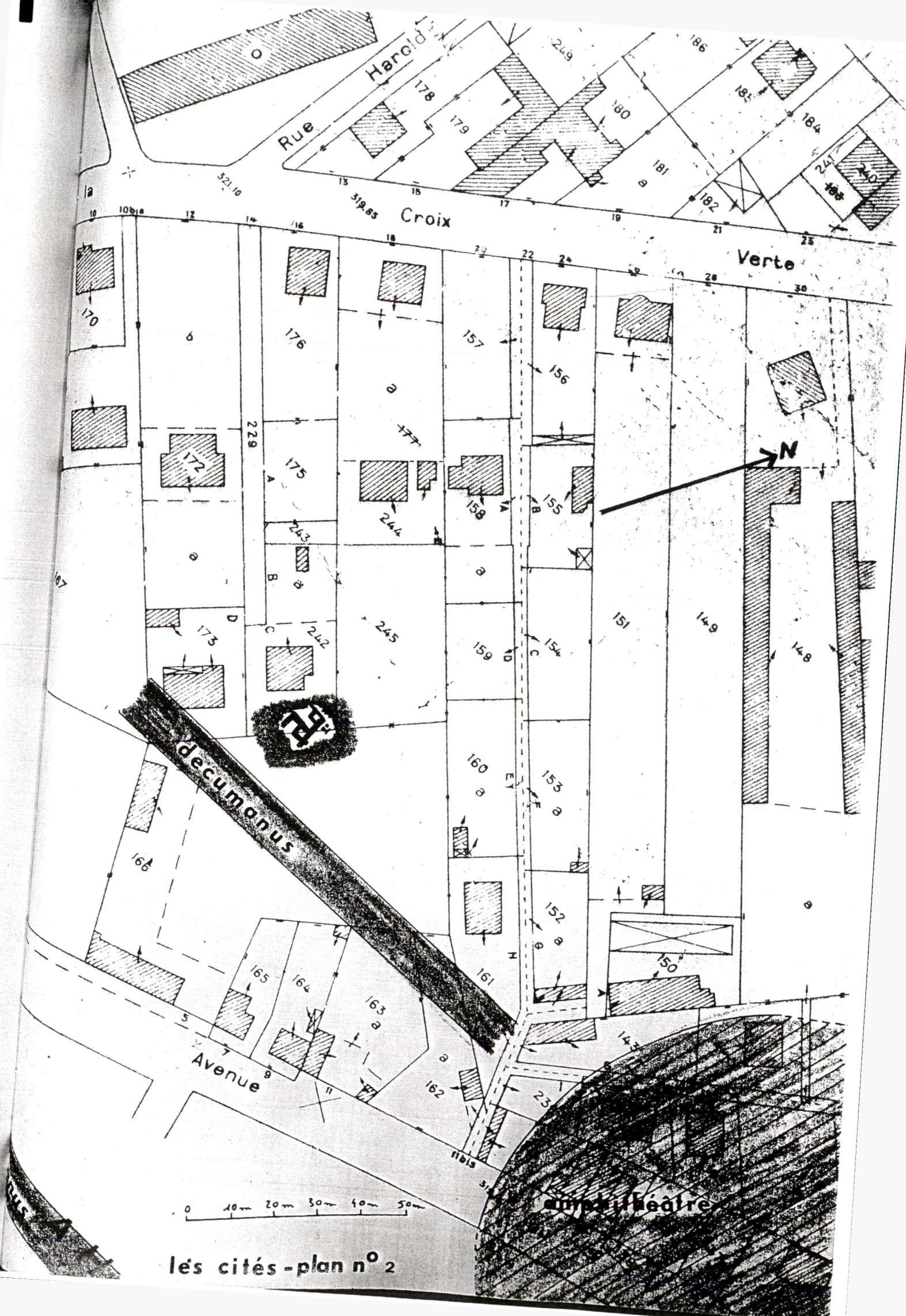
AE 166

0 1m 2m 3m 4m 5m

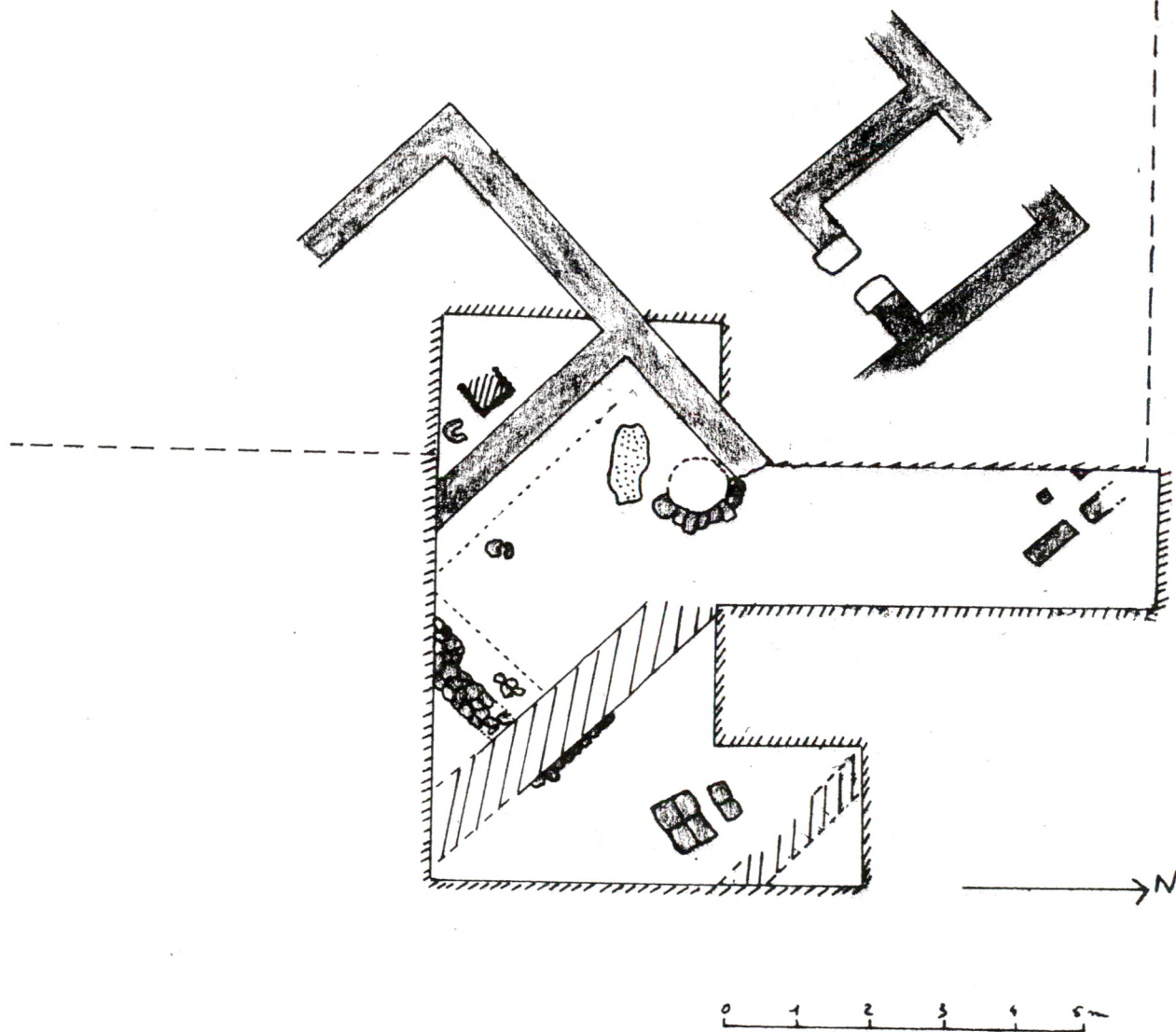
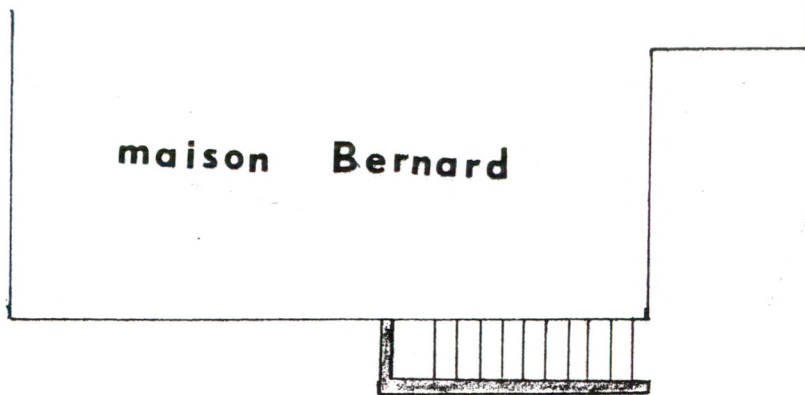
→ N

les cités - 1978 - le carroyage

A.R.



lés cités - plan n° 2



plan d'ensemble - 1978

